

## prêts pour une baisse de votre retraite ?

Allongement de la durée de cotisation =  
baisse de votre retraite

**37,5** annuités en moyenne  
au départ en retraite

**+4044243**

augmentation de la durée  
de cotisation nécessaire  
pour une retraite à taux plein



augmentation de la  
décote pénalisante,  
à moins de travailler jusque

**6263646566676869** ans...

Alors que le chômage augmente et  
l'espérance de vie en bonne santé baisse.

Vous avez fait  
des études ?  
Dites au revoir à la  
retraite à taux plein

**26ans**

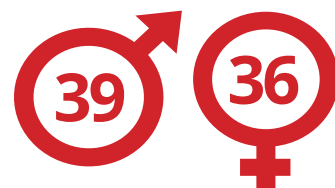
en moyenne pour les  
premières cotisations



donc, pas de retraite  
à taux plein avant 69 ans

*Retarder le départ en retraite,  
c'est aussi repousser l'accès à  
un emploi stable pour les jeunes.*

Des pensions encore  
plus dégradées pour  
les femmes



annuités en moyenne  
au départ en retraite.

**-27%**

de salaire en moyenne.

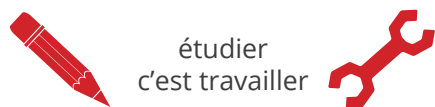


suppression de cotisations  
patronales à la Sécurité Sociale :  
**35 000 000 000€**

Hausse de cotisations  
retraites pour les employeurs :  
**2 000 000 000€**

## 3 raisons de vous mobiliser le 26 novembre

Les études, un temps perdu ?



La solution du rachat est une illusion  
au vu de la situation de l'emploi  
et le niveau des salaires.

La prise en compte des années  
d'études dans le calcul des retraites  
devrait être un droit acquis lors de  
l'obtention de son diplôme.

L'égalité femmes-hommes :  
un bénéfice général

Sanctionner les entreprises  
qui ne respectent pas la loi  
sur l'égalité professionnelle

**5 000 000 000€**

de cotisations d'ici **2015**

**10 000 000 000€**

d'ici **2020**

Financer, c'est possible :

- ✓ en modulant les cotisations et en conditionnant les aides publiques aux politiques de salaire et d'emploi des entreprises,
- ✓ en remettant en cause des exonérations de cotisations sociales (30 milliards par an),
- ✓ en cotisant sur l'ensemble de la rémunération (l'épargne, l'intéressement ou la participation ne comptent pas pour la retraite)
- ✓ en créant une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises (20 à 30 milliards par an).

[www.ugict.cgt.fr/retraites](http://www.ugict.cgt.fr/retraites)